

mars 2016

Communiqué - bilan -

Texte

COALITION EAU-communiqué bilan COP21

Accord de Paris / COP21 : Quelles avancées pour l'eau ?

L'Accord de Paris <http://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/fre/109f.pdf> a été adopté le samedi 12 décembre 2015 par les 195 pays membres de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), après 2 semaines de négociations intenses (30 novembre - 11 décembre). Il devrait entrer en vigueur en 2020. Qualifié de « meilleur équilibre possible » par Laurent Fabius, Président de la COP21, ce texte donne un cadre de coopération universel pour lutter contre le changement climatique, avec des avancées significatives (objectif d'un réchauffement limité à 2°C, de la réduction des émissions de gaz à effet de serre...) mais aussi des insuffisances notoires, notamment en ce qui concerne les moyens pour y parvenir et la prise en compte des plus vulnérables.

En ce qui concerne l'eau, la Coalition Eau regrette qu'aucune mention explicite sur l'eau ne soit incluse dans l'Accord de Paris, alors même que l'eau est un élément central de la lutte contre le dérèglement climatique. Pourtant, les acteurs de l'eau, regroupés au sein de la campagne #ClimateIsWater, se sont mobilisés jusqu'au dernier moment pour influencer sur les décideurs.

Toutefois, plusieurs points contenus dans l'Accord permettent de rattacher positivement la question de l'eau :

- La référence à l'Agenda du développement pour l'après 2015, dont l'eau constitue un Objectif de Développement Durable spécifique (ODD6) ;
- La mention aux droits de l'Homme dans le préambule de l'accord, le droit à l'eau potable et à l'assainissement ayant été reconnu comme un droit fondamental en 2010 ;
- La place faite à l'adaptation, dont l'eau est un élément central, et à son financement ;
- L'accent mis sur les contributions prévues déterminées au niveau national, où l'eau est mentionnée comme la 1ère priorité pour l'adaptation.

La Coalition Eau continuera de se mobiliser, avec ses partenaires, pour que l'eau constitue une priorité dans la lutte contre le changement climatique et pour que la voix des plus vulnérables soit entendue, tant au sein de la prochaine COP22 au Maroc, qu'au sein des politiques et stratégies nationales.

Voir l'analyse de l'Accord de Paris sur le site de la coalition eau.

Kristel MALEGUE
Coordinatrice

Coalition Eau
27 rue Léon Loiseau - 93100 Montreuil - France
Ligne directe : + 33 (0)1 41 58 50 54 / +33 (0)6 64 82 20 12
<mailto:kristel.malegue@coalition-eau.org>

La Coalition Eau regroupe les principales ONG françaises mobilisées pour promouvoir un accès à l'eau et à l'assainissement pérenne pour tous, tout en préservant les ressources en eau.

Sont membres de la Coalition Eau : ACAD, Action contre la Faim, ADEDE, AVSF, BlueEnergy, CCFD, Coopération Atlantique Guinée 44, CORAIL, CRID, 4D, East, Eau Sans Frontières International, Eau Vive, GRDR, Green Cross International, GRET, Hydraulique Sans Frontières, IDO, Ingénieurs Sans Frontières, Initiative Développement, Kynarou, Morija, Réseau Foi et Justice Afrique Europe, Secours Catholique - Caritas France, Secours Islamique France, Sherpa, Solidarité Eau Europe, Toilettes du Monde, Triangle Génération Humanitaire, WECF.